Réseau 3AR | Association Aquitaine des Achats Publics Responsables

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Achats Publics Responsables et FIN DE VIE DU MOBILIER

Le SDIS est un établissement public chargé de mettre à disposition des maires et du préfet les moyens d'intervention pour l'exercice de leurs pouvoirs respectifs de police en matière notamment de protection des personnes, des biens et de l'environnement, de prévention et d'évaluation des risques de sécurité civile, de secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, sinistres ou de catastrophes.

Le SDIS 24 compte 70 agents administratifs, 39 en charge des services techniques, 230 pompiers professionnels et s'appuie sur 41 centres de secours

FICHE IDENTITE

• ORGANISATION DES ACHATS DE LA STRUCTURE :

Les **41 centres** de secours font remonter leurs besoins via **3 groupements** couvrant le département. Le service patrimoine centralise les besoins exprimés par les groupements et rédige les cahiers des charges.
Par le biais de fiches de liaison, les documents sont transmis au service des marchés qui pilote les procédures de consultations.

• TYPE DE MOBILIER ACHETÉ :

Equipements bureautiques classiques pour les salles de réunion et les centres de secours, mais également des équipements plus techniques pour les vestiaires (bancs, casiers).

>> Les approvisionnements reposent sur un marché à bon de commandes comportant 2 lots (1 lot sièges et 1 lot autres mobiliers). Les 41 centres de secours et l'État-major font leur choix via le Bordereau de Prix Unitaire. L'attribution du nouveau marché début 2017 s'appuie sur un système d'analyse multicritères où le « Développement Durable » compte pour 20 % de la note (Prix 40 %, valeur technique 30 %, et délais 10 %).

• BUDGET ALLOUÉ :

Chaque centre de secours bénéficie d'une enveloppe de **4.000 euros par an**.

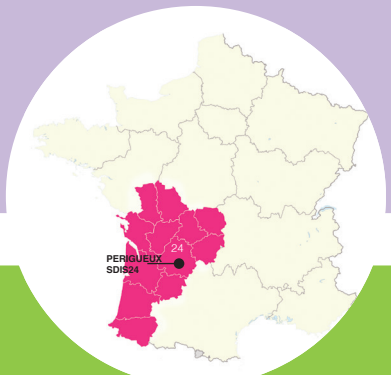
SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET SECOURS DE LA DORDOGNE - SDIS 24

Notre contact :

Laurence Perroux
Directrice des affaires administratives et financières
05 53 35 82 45
perroux.laurence@sdis24.fr

Line Grouleaud-Genebre
Cheffe de service Affaires financières et commande publique
05 53 35 82 53
grouleaud-genebre.line@sdis24.fr

Structure adhérente au réseau 3AR depuis 2014



EN SAVOIR + SUR LA GESTION DE VOTRE MOBILIER « PROFESSIONNEL » EN FIN DE VIE ?

- Comment la filière est-elle structurée et comment y avoir recours ?
- Comment faciliter la gestion de la fin de vie de vos équipements dès l'achat ?

Un recueil d'aide à la décision sur www.valdelia.org

3AR Association Aquitaine des Achats Publics Responsables
ValdeliA Le recyclage au service des professionnels
FCBA

Gestion de la fin de vie du mobilier professionnel

ZOOM SUR

Une gestion de la fin de vie du mobilier en plusieurs étapes structurées :

• Les groupements qui centralisent les besoins des centres de secours bénéficient d'une vision d'ensemble des opérations de renouvellement/évacuation d'équipements. Cela permet d'organiser des réaffectations en interne (entre centres de secours). Si les équipements ne trouvent pas preneurs, deux autres circuits d'élimination sont mis en œuvre :

- La revente aux enchères, via des outils en ligne dédiés aux structures publiques
- La donation à des associations, notamment aux «amicales des pompiers» (Loi 1901).

• Le SDIS dispose à Périgueux d'un hangar de stockage de matériel qui peut être utilisé pour massifier des équipements obsolètes. Ceci, afin d'atteindre des volumes suffisants pour mobiliser des opérateurs de collecte et de traitement agréés par VALDELIA.

L'INTERVIEW



LINE GROULEAUD-GENEBRE, CHEFFE DE SERVICE AFFAIRES FINANCIÈRES ET COMMANDE PUBLIQUE

« Les accompagnements du réseau 3AR ont conforté les travaux d'inventaire global des équipements mobiliers, prévu en 2017 par le Service Patrimoine ».
Celui-ci permettra d'optimiser la gestion des équipements et de choisir les exutoires les plus adaptés (revente, donations, élimination) …

Au niveau des achats, l'approche « cycle de vie » a été intégrée au critère d'attribution « Développement Durable » (20 % de la note) et est utilisée pour cadrer les réponses des candidats en matière de performances environnementales (biodiversité, impacts sanitaires, production de déchets, longévité et réparabilité des produits…).

« De plus, la revente de nos équipements, via des sites d'enchères à destination des structures publiques, est désormais opérationnelle pour notre plus grande satisfaction » !

Pour vos ventes ou donations d'équipements, pensez à informer l'éco-organisme VALDELIA et à formaliser le transfert des équipements et de votre responsabilité de « détenteur » qui y est associée.

Etablissez des documents indiquant à minima les dates, les parties-prenantes, l'inventaire détaillé des équipements concernés (nombres, types, poids/volumes).

- **En cas de revente : « certificat de cession »**
- **En cas de dons : attestation ou certificat de donation**

Accéder aux modèles de documents prêts à l'emploi en annexes du « Recueil de recommandations VALDELIA - Prise en charge des équipements d'ameublement professionnels »

www.valdelia.org

Acteurs publics, pour revendre vos biens, pensez aux outils de ventes aux enchères en ligne !

https://www.agorastore.fr/
https://www.webencheres.com/

Pour aller plus loin, vos contacts !

> Frédéric Bazille, réseau 3AR : asso@achatsresponsables-aquitaine.fr
>Contact tehnique VALDELIA: contact@valdelia.org
>Emilie Bossanne, FCBA : emilie.bossanne@fcba.fr

Association Aquitaine des Achats Publics Responsables

ValdeliA Le recyclage au service des professionnels

FCBA